

– Since 1930 –

CAMERON

School of Dance 🍁 École de danse

Session printanier 2025 (6 semaines)

Vendredi 9 mai au jeudi 19 juin, 2025 (les prix incluent les taxes)

TARIFS SESSION PRINTANIER (frais de cours)	
session de 6 semaines	
Cours de 45, 50, 55 et 60 minutes	138.00\$
Cours de 75 minutes.	172.25\$
Cours de 90 minutes.	207.00\$
Cours Privés (coût pour un cours)	
Privé (55 minutes-1 élève)	65.00\$ par élève
Semi-Privé (55 minutes – 2 élèves).	40.00\$ par élève

FRAIS D'INSCRIPTIONS

Nos frais d'inscription du printemps, pour les nouveaux étudiants en 2025, sont de 15\$ par famille. Le système ajoutera 15 \$ aux frais de cours de votre famille (ajoutés au montant indiqué ci-dessus) lorsque vous faite votre inscription en ligne. Si vous étiez inscrit à notre saison de danse complet (automne 2024//hiver 2025), les frais d'inscription de 15\$ ne vous seront pas facturés.

MODES DE PAIEMENT

Virements électroniques :

- Les paiements doivent être effectués par virement électronique au moment de votre inscription en ligne. SVP envoyez le virement à : info@camerondance.com Si votre banque vous demande de mettre un mot de passe, SVP utilisez le nom de notre école comme mot de passe : **Cameron** SVP écrivez le nom de l'étudiant dans les commentaires du transfert électronique afin que nous sachions de qui il provient

Argent comptant ou par chèque :

- Vous pouvez payer en argent comptant ou chèque en personne au bureau (voir ci-dessous pour nos heures)

Versements :

- Si le montant dû pour vos inscriptions familiale (session de printemps) est supérieur à 600\$, vous pouvez payer en 2 versements. Le premier versement de 50 % est dû au moment de votre inscription en ligne (le jour même) et le deuxième versement de 50 % est dû au plus tard le lundi 5 mai 2025

Résumé concernant les paiements

- Votre inscription est confirmée une fois le paiement complet est reçu.
- Notre système en ligne calcule automatiquement le montant dû, y compris les taxes et les frais d'inscriptions. Si vous vous inscrivez après le début de la session, le coût est automatiquement au prorata dans notre système.

HEURES DE BUREAU DU 8 AVRIL au 28 AVRIL 2025

- Lundi 17h30-18h10 & 19h00-19h30
- Mardi 17h30-19h30
- Mercredi FERMÉ
- Jeudi 17h15-18h30
- Vendredi 17h30-18h30
- Samedi 09h00-10h00
- Dimanche FERMÉ